

Le Salon d'Automne d'Albi.

Aux Moulins Albigeois, 41, rue Porta (sous l'hôtel Mercure).
Entrée libre, tous les jours,
du 11 novembre au 3 décembre 2017, de 14 h 00 à 18 h 30,

INVITÉS D'HONNEUR

Guy WILGA - LERAT, peintre plasticien
LOLEK, sculpteur

Thème (facultatif)
«La nature, morte ?»

Article I : Le Salon est ouvert à toutes les catégories d'expression : huile, acrylique aquarelle, pastel, dessin, collages sur tous supports, ainsi qu'aux formes et aux volumes de toutes matières.

Article II : Chaque artiste pourra présenter deux œuvres au comité de sélection. Elles devront disposer d'un système **d'accrochage solide** mais démonté ; les œuvres sous verre seront encadrées, **les toiles auront, au minimum, un ruban cache clous sur la tranche.** L'étiquetage, au verso de l'œuvre, indiquera les noms, prénoms, adresses de l'artiste, le titre de l'œuvre, son prix ou sa réservation.

Dimensions des œuvres peintes (encadrement exclus) :
min. 55 x 46 cm (10 F ou 0,25 m 2), max. 130 x 97 cm (60 F ou 1,30 m 2).

Article III : Le palmarès offre les prix suivants :

Prix du Conseil Général du TARN s'adressant uniquement aux œuvres consacrées au thème.

Premier Prix	200€
Deuxième Prix	150 €
Troisième Prix	100 €

Prix de la Ville d' ALBI s'adressant l'ensemble des œuvres exposées :

Prix de la catégorie huile /acrylique/pastel	150 €
Prix de la catégorie aquarelle	150 €
Prix de sculpture	150 €
Prix spécial	150 €

Prix des Amis des Arts d'Albi

Consacrant en priorité le graphisme dans une œuvre **150 €**

Prix de la Créativité artistique

Offert par l'École des Mines d'Albi-CARMAUX **Un trophée.**

Prix du Pastellier

Prix offert par « L'Artisan Pastellier » **Un offret de pastels.**

Prix du Public

Offert par le Crédit Agricole **150 €**

Les prix cités seront remis aux artistes ou à leurs représentants, lors du vernissage.

La constitution des jurys du palmarès et leurs décisions sont du ressort exclusif des différents partenaires qui en offrent les récompenses ; aucun membre des Amis des Arts d'Albi ne peut y participer exception faite pour le Prix du Graphisme offert par cette Association.

La participation au palmarès est ouverte à tous les artistes **dont l'une ou les deux œuvres**

auront été exposées . Une même œuvre pourrait, éventuellement, recevoir plusieurs prix. Le prix du Public sera désigné à l'issue de l'exposition, par le résultat des bulletins de vote déposés par les visiteurs du Salon.

Article IV : Le droit d'inscription est fixé à **40 €** pour trois semaines d'exposition (inscription gratuite pour les lauréats des premiers prix du palmarès 2015). Les chèques devront être libellés au nom de : « **Amis des Arts d'Albi** », accompagner le bulletin d'inscription ci-joint et parvenir avant samedi 21 octobre 2017 à l'adresse suivante :

Louis Paul PONTIUS 364, route de St Quintin 81130 Cagnac les Mines.

Article V : Dépôt.

Les œuvres devront être déposées à la salle d'exposition des Moulins Albigeois, 41 rue Porta, à Albi samedi 28 octobre (9 h à 12 h et 14 h à 18 h), dimanche 29 (9 h à 12 h et 14 h à 18 h) ou encore lundi 30 octobre 2017 (9 h à 12 h). Il est demandé **aux sculpteurs de fournir les socles nécessaires** à la présentation des leurs œuvres. Pour leur éviter un aller retour inutile au cas où elles ne seraient pas retenues, **les œuvres de grande taille des sculpteurs** pourront être sélectionnées sur des photographies qui devront accompagner la fiche d'inscription.

Article VI : Retrait.

Le retrait des œuvres exposées pourra être fait lundi 4 et mardi 5 décembre 2016 à partir de 9 h au même endroit où un petit déjeuner accueillera les artistes ; retrait jusqu'à 18 h. On pourra retirer également les œuvres non exposées durant toute la durée du Salon. Ultérieurement, les œuvres seront mises en dépôt au siège de l'Association des Amis des Arts d'Albi (9, rue du Capitaine Treilhes, 81000 ALBI, 05 63 38 02 22) où l'on pourra les retirer les lundis, mercredi et vendredi de 14 h à 16h 30. Aucun retrait ne sera possible le jour du vernissage ni, pour respecter le calme dû aux visiteurs, le dernier jour de l'exposition.

Article VII : Sélection.

Elle est réalisée par un jury constitué les quinze artistes membres du Conseil d'Administration de l'Association des Amis des Arts d'Albi et par un jury extérieur pour les œuvres proposées par les membres de cette Association. Les jurys opéreront lundi 30 à partir de 14 h et mardi 31 octobre toute la journée. **Seuls** seront immédiatement avisés par un courrier accompagnant le retour de leur chèque, **les artistes dont les deux œuvres** présentées **n'auront pas été retenues.**

Article VIII : Le Comité d'organisation du Salon prend toutes les précautions possibles au moment de la réception, de la manipulation, de l'accrochage ou du stockage des œuvres qui lui sont confiées mais décline toute responsabilité en cas de perte, vol, incendie ou tout autre dégât. Toutes les salles d'expositions bénéficient d'un système de protection et d'alerte électronique relié au commissariat de police d'Albi

Article IX : L'association des Amis des Arts d'Albi est autorisée à percevoir 10% sur le montant des ventes qui pourraient intervenir durant l'exposition au Salon d'Automne. La totalité de ces sommes sera versée au budget d'organisation du Salon.

Article X : La participation au Salon d'Automne implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Rannell des dates.

21 octobre 2017

28 octobre

29 octobre

30 octobre

6 au 9 novembre

10 novembre

4 et 5 décembre

Courant décembre

* Date limite d'envoi des bulletins d'inscription.

* Dépôt des œuvres au Salon de **9 h à 12 h** et de **14 h à 18 h.**

* Dépôt des œuvres au Salon de **9 h à 12 h** et de **14 h à 18 h.**

* Dépôt des œuvres au Salon de **9 h à 12 h.** Début de la sélection

* Interventions des jurys du Palmarès.

* Vernissage du Salon à partir de **18 h 30** ; remise des prix.

* Retrait des œuvres au Salon de **9 h à 12 h** et de **14 h à 18 h.**

* Retrait encore possible au siège des Amis des Arts (art. V).

Contacts : Louis Paul Ponthus : 06 28 19 00 56
Amis des Arts d'Albi :

louispaul81@e-kiwi.fr

<http://www.amisdesarts-albi.fr.st>